

Bilan de compétences

Le bilan de compétences a pour objectif d'identifier ses aspirations et d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles afin de définir un projet professionnel et, si nécessaire, un projet de formation. La finalité du bilan de compétences est de vous permettre d'améliorer votre niveau de satisfaction au travail, de développer votre employabilité et de sécuriser votre parcours. Il s'accompagne d'un plan d'action permettant de le mettre en œuvre.



Développement professionnel

Accompagnement

Objectifs pédagogiques :

La prestation permet au bénéficiaire de :

- Explorer et valoriser ses compétences personnelles et professionnelles, des aptitudes et ses motivations ;
- Définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ;
- Utiliser les atouts mis en lumière comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière ;
- Analyser la faisabilité de son projet eu égard aux besoins socio-économiques du territoire de vie et d'activité de la personne.

DURÉE : A partir de 24h

NIVEAU : Tout niveau

LIEU : Toulouse ou France (en distanciel)

FINANCEMENTS : CPF, OPCO, PDC, France travail, financements spécifiques, auto-financement

DATE(S) : Tout au long de l'année

TARIFS : 2160.00€
par personne

➤ **S'INSCRIRE**

Modalités de la formation

Publics :

Salarié.es, demandeur.ses d'emploi, indépendant.es, chef.fes d'entreprise.
Toute personne souhaitant faire le point sur son parcours et ses compétences professionnelles

Prérequis :

- Avoir la capacité de s'exprimer à l'oral et à l'écrit et de comprendre la langue française (pour répondre aux questionnaires et réaliser les tests)
- Être à l'aise avec l'ordinateur (maniement de la souris et du clavier)
- Avoir un ordinateur connecté à Internet et une webcam (pour les formations en distanciel)

Accès à la formation :

Délai d'accès à la formation entre 15 jours et 1 mois (financements CPF, OPCO, France Travail et spécifiques). Le délai et les modalités d'accès à votre formation dépendent de la source de financement. Durées indicatives et variables en fonction du temps de traitement des demandes de chaque organisme financeur, sous réserve d'accord de prise en charge.

Accessibilité :

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute situation spécifique, contactez notre référente handicap Linda MASSEGLIA :
lindamasseglia@excellentia-formation.fr

Financements possibles :

CPF, OPCO, PDC, France Travail, financements spécifiques, auto-financement pour trouver la meilleure solution de financement, adaptée à votre situation, n'hésitez pas à nous contacter.

Modalités et méthodes pédagogiques

Modalités pédagogiques :

- 20h avec le/la consultant.e et 4h d'investigation personnelle, en présentiel dans nos locaux ou en distanciel en visioconférence.
- Accompagnement individuel.
- Le bilan de compétences est organisé en 3 phases. La durée du bilan et le rythme des entretiens sont définis en fonction des objectifs du bilan et de la problématique du bénéficiaire lors de l'entretien préalable à la réalisation du bilan.

Méthodes pédagogiques :

- Échanges individuels avec un.e consultant.e, dans un environnement garantissant la discrétion et la confidentialité, sur la situation professionnelle du bénéficiaire, soit pour confirmer son choix, soit pour réinterroger la suite de sa carrière.
- Alternance entre des informations sur le marché et les métiers (marché de l'emploi, connaissance des métiers et des formations, des dispositifs de financement de la formation ...) et différentes techniques d'exploration (tests spécialisés, questionnaires d'autoévaluation, enquêtes-métiers...).
- Rédaction d'une synthèse : la synthèse reprend les points structurants de la démarche notamment le projet, les atouts pour réussir ainsi que le plan d'action.
- Mise à disposition de supports pédagogiques numériques (exercices, ressources, synthèse).
- Plateforme de tests et outil de visioconférence.

Modalités de suivi :

- Un entretien individuel de suivi à mi-parcours.
- Des heures en autonomie tutorées avec suivi des étapes d'avancement.
- Un suivi pédagogique et technique tout au long de votre formation.

Formateur.trice :

Consultant.e en bilan de compétences ayant des connaissances sur les caractéristiques socio-économiques du territoire, les secteurs clés qui recrutent, le monde de l'entreprise et les dispositifs de formation professionnelle.

Modalités d'évaluation et de validation de la formation

Modalités d'évaluations :

- Évaluations tout au long de la formation par le/la consultant.e et le/la bénéficiaire au moyen de QCM et de tests.
- Évaluation à chaud dématérialisée dès la fin de la formation pour mesurer votre satisfaction.

Validation de la formation :

- À l'issue du bilan de compétences, élaboration par le/la consultant.e d'un document de synthèse contenant :
 - l'analyse des compétences professionnelles et personnelles
 - la définition du projet professionnel, des propositions concrètes d'évolution ou de réorientation professionnelle
 - les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
 - les principales modalités et étapes à prévoir pour la mise en œuvre du ou des projets professionnels (dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le/la prestataire de bilan de compétences)

➤ S'INSCRIRE

NOUS CONTACTER :

 contact@excellencia-formation.fr

 05 61 40 12 12

 3 chemin du Pigeonnier de la Cepière, 31100 TOULOUSE

CONTENU DE LA FORMATION

AVANT LA FORMATION

- Un entretien préalable à la réalisation du bilan pour initier un contact, clarifier les attentes et les contraintes du bénéficiaire, informer sur le déroulement total du bilan et les possibilités de financement.
- Si besoin, repérage des compétences liées à la maîtrise de la langue française (à l'écrit et/ou à l'oral).

APRES LA FORMATION

Un entretien individuel six mois après la remise de la synthèse, pour faire un point sur le projet, les freins et les réussites.

MODULE 1 : PHASE PRELIMINAIRE

- Définition et analyse de la demande et des besoins du bénéficiaire
- Déterminer le format le plus adapté à la situation du bénéficiaire et à ses besoins
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan de compétences
- Informer sur les méthodes et techniques mises en œuvre, ainsi que des principes d'utilisation des conclusions de la prestation.
- Confirmation le choix et l'engagement

MODULE 2 : PHASE D'INVESTIGATION

Sur la base du bilan et des motivations du bénéficiaire, cette phase permet de définir le projet professionnel comme suit :

- Construire son projet professionnel et en vérifier la pertinence ;
- Élaborer une ou des alternatives (projet de formation, un projet de validation des acquis de l'expérience...)

Cette phase est composée de deux parties :

- Bilan personnel
- Tests d'orientation et de personnalisation

MODULE 3 : PHASE DE CONCLUSION

- Présentation de manière détaillée des résultats de la phase d'investigation et d'un document de synthèse.
- Recensement des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation.
- Définition des principales modalités et étapes de la mise en œuvre du projet professionnel.

La restitution des résultats du bilan de compétence

CONTENU DE LA FORMATION

LA CERTIFICATION

Formation non certifiante

Soft-Skills développés :

- Capacité à mener une analyse réflexive
- Capacité à parler de soi et de son projet professionnel
- Autonomie
- Sens d'analyse et de synthèse
- Prise d'initiative

- **Taux de réussite à la formation** : à venir